

Luxembourg, le 6 décembre 2021

## **Politique alimentaire : nouveau ministre, nouvelle chance?**

Notre alimentation est en pleine transformation. La consommation locale, le bio et l'alimentation végétarienne et végétalienne n'ont jamais été aussi en vogue qu'aujourd'hui. De plus en plus de personnes, en particulier les jeunes générations, s'interrogent sur l'origine des aliments qui se retrouvent sur leur assiette et sur les conditions dans lesquelles ils sont produits. Il y a une prise de conscience générale que **notre alimentation, mais aussi l'agriculture, doivent changer pour que nous puissions tous vivre plus sainement, garantir un meilleur bien-être animal et préserver notre planète pour l'avenir.**

En 2019, environ 7 % des émissions de gaz à effet de serre au Luxembourg ont été émis par le secteur de l'agriculture et de la sylviculture. Alors que les émissions de méthane et d'azote ont fortement baissé en moyenne dans l'UE au cours des 30 dernières années, il y a plutôt une tendance inverse au Luxembourg. Mais au plus de la crise climatique, nous sommes également confrontés à une énorme crise de la biodiversité avec des conséquences importantes pour les humains. Au Luxembourg, deux tiers des habitats sont en mauvais état ou dans un état insuffisant. Ce sont surtout les milieux ouverts et les zones humides qui sont concernés. L'agriculture est le principal facteur de cette évolution<sup>1</sup> - la conséquence d'une politique de subventions ratée au cours des dernières décennies.

Le gouvernement est conscient de ces défis et a par conséquent défini des objectifs élevés. Par exemple, les émissions de gaz à effet de serre dans la sylviculture et l'agriculture doivent être réduites de 27 % d'ici 2030 par rapport à 2019. Le plan d'action bio prévoit en outre que d'ici 2050, 100 % des surfaces agricoles au Luxembourg seront exploitées de manière biologique, et d'ici 2025, ce chiffre devra déjà être d'au moins 20 %.

La réalité est cependant encore très éloignée de ces ambitions : aujourd'hui, seulement 5% des surfaces agricoles sont exploitées en bio.<sup>2</sup> Depuis 2015, le progrès annuel a été d'environ 0,3 %. **Si la conversion se poursuivait à un rythme aussi lent, nous atteindrions une part de 6,6 % de bio en 2025. Conclusion : des mesures supplémentaires sont nécessaires de toute urgence pour atteindre les objectifs !**

Pourtant, les stratégies et les lois actuellement discutées dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture donnent l'impression que jusqu'à présent, les ministres responsables ne prennent pas au sérieux la réalisation de ces objectifs ambitieux. Pourtant, la politique a la responsabilité d'accompagner et d'encourager de manière proactive le changement alimentaire et l'appel à la protection du climat et de la nature, en particulier chez les jeunes générations.

---

<sup>1</sup> <https://environnement.public.lu/content/dam/environnement/actualites/2020/09/observatoire/ODEN-Praesentation-09092020.pdf>

<sup>2</sup> <https://gouvernement.lu/dam-assets/documents/actualites/2021/03-mars/19-plan-pan-bio-2025/MinAgri-Evolution-surfaces-agricoles-bio.pdf>

En vue du changement ministériel à venir, **déi jonk gréng demandent donc au nouveau Ministre de l'Agriculture, ainsi qu'à tous les autres ministres responsables, d'augmenter le niveau d'ambition à plusieurs niveaux :**

### **1. Du bio dans les cantines : Où sont les ambitions ?**

L'alimentation est en pleine mutation, surtout chez les jeunes. Pour faire face à ce changement, le concept *Food4Future* a récemment été présenté afin de rendre l'offre des cantines scolaires publiques plus durable et plus saine. Le concept a été élaboré à la demande des élèves, ce qui montre à quel point ce sujet est important pour les jeunes générations. Le plan prévoit de proposer beaucoup plus de plats végétariens et végétaliens et de recourir davantage à des produits de saison, régionaux et biologiques - ce que nous saluons expressément.

**Mais malheureusement, on a manqué ici l'occasion de faire de l'État un pionnier dans le domaine de l'agriculture biologique.** Selon le concept, à partir de 2025, la moitié des produits proposés par Restopolis devraient provenir du Luxembourg, et seulement 20% de l'agriculture biologique. Ainsi, le ministère de l'Éducation ne va malheureusement pas au-delà des objectifs du plan d'action bio. **Vu la lenteur du développement de l'agriculture biologique, l'État devrait prendre les devants pour atteindre ses objectifs en augmentant ses ambitions au niveau des cantines scolaires.** Cela permettrait d'augmenter la demande locale en aliments biologiques et d'inciter davantage les exploitations agricoles à se convertir au bio.

En outre, la loi sur le cadre légal de Restopolis, actuellement en discussion au parlement, devrait être l'occasion **de rendre les objectifs du concept *Food4Future* légalement contraignants dans les missions de Restopolis.** Ainsi, une mise en œuvre et un développement consciencieux des mesures seraient garantis au-delà de la législature actuelle.

### **2. Assurer la participation des jeunes à la politique alimentaire**

Ce sont surtout les jeunes générations qui seront concernées à l'avenir par les mesures décidées aujourd'hui en matière de politique alimentaire. Pourtant, jusqu'à présent, leurs points de vue et leurs revendications ne sont pas systématiquement intégrés dans les processus de décision. Il ne suffit pas d'écouter les jeunes, mais il faut les impliquer davantage.

La loi Restopolis prévoit la création d'un comité d'accompagnement chargé de conseiller Restopolis sur les thèmes de l'équilibre alimentaire, de l'alimentation locale, biologique et de saison et du gaspillage alimentaire. Ce comité sera composé de représentants de différents ministères et se réunira au moins deux fois par an. **Nous demandons que les élèves et les étudiant-e-s soient également représentés au sein de ce conseil.** Ils mangent régulièrement dans un établissement Restopolis et peuvent donc très bien évaluer la mise en œuvre des concepts prévus.

Il est également essentiel **que les jeunes aient leur place au sein du Conseil de politique alimentaire, prévu par une nouvelle loi et chargé de conseiller le gouvernement en matière de politique alimentaire, afin de pouvoir participer à l'élaboration de la politique alimentaire de demain.**

### **3. Loi sur la labellisation : plus de transparence au lieu du *greenwashing* !**

Depuis quelques mois, la Chambre des Députés travaille sur un projet de loi visant à introduire un label de qualité pour les produits alimentaires. Une telle certification offre en effet l'opportunité de promouvoir de manière conséquente les aliments de qualité, régionaux et produits de manière durable et de renforcer la transparence pour les consommateurs et consommatrices.

**Mais le projet de loi actuel du Ministère de l'Agriculture est bien en deçà de ces ambitions.** Le projet prévoit un total de 26 critères répartis en trois catégories : 1) qualité - saveur, 2) régional - équitable et 3) environnement - bien-être animal. Mais pour obtenir le label, un produit ne doit remplir que 3 critères dans chaque catégorie, soit 9 sur 26 au total. **Ceci est insuffisant et sans ambition, permettant à des produits d'obtenir ce label sans vraiment être produits de manière durable.**

La certification ne fournit donc pas aux consommateurs et consommatrices d'informations claires sur la durabilité des produits certifiés et n'incite pas non plus les exploitations agricoles à aller au-delà des critères minimaux fixés par la loi et à travailler de manière réellement durable. Au contraire : la loi risque de vendre quelque chose de sain et de durable qui ne l'est pas en réalité. Un cas évident de *greenwashing*.

**Nous demandons donc au Ministère de l'Agriculture et au Parlement d'améliorer encore la transparence pour les consommateurs et consommatrices.** D'une part, les critères minimaux devraient être renforcés, par exemple par des critères obligatoires de protection de l'environnement et de l'eau ou bien par une utilisation réduite de pesticides et d'antibiotiques. D'autre part, le label doit également être revu sur le plan visuel et indiquer clairement aux consommateurs, dans chaque catégorie, dans quelle mesure le produit ne remplit que les critères minimaux ou va au-delà.

### **4. Plan stratégique de la PAC : aucune stratégie en vue !**

Le plan stratégique national pour la mise en œuvre de la Politique agricole commune (PAC) définit la manière dont la nouvelle PAC sera mise en œuvre au Luxembourg pour la période 2023-2027 et constitue donc un outil important pour le développement futur de l'agriculture. **Pourtant, le projet présenté il y a quelques semaines par le Ministère de l'Agriculture contient, au lieu d'une stratégie claire, un ensemble non structuré de nombreuses mesures individuelles.** Même si certaines mesures judicieuses y figurent, il manque une vue d'ensemble cohérente qui accompagne de manière adéquate les changements sociétaux et écologiques actuels.

La mise en œuvre de la PAC offre pourtant une chance unique d'accélérer, dans l'intérêt de tous les citoyens et citoyennes, la transformation durable de l'agriculture vers la neutralité climatique et une meilleure protection de l'environnement. Dans l'optique d'une agriculture d'avenir qui garantisse aux consommateurs et consommatrices une alimentation durable, saine et régionale, **nous demandons que la protection de la biodiversité, la diversification du secteur et le développement de l'agriculture biologique soient définis comme des objectifs centraux de la stratégie.**

Pour atteindre ces objectifs, il ne suffit pas de reprendre les prescriptions minimales de la PAC, comme le prévoit le projet du Ministère de l'Agriculture. Au lieu des 25% prescrits, **nous demandons qu'au moins 40% du budget soient consacrés à des primes pour une exploitation durable (éco-schémas).**

Par le passé, le Luxembourg a déjà été critiqué par la Commission européenne parce que les primes écologiques existantes sont certes très utilisées, mais n'apportent pas de bénéfices avérés pour l'environnement. A l'avenir, il est donc nécessaire de rendre les primes plus contraignantes afin de s'assurer qu'elles conduisent effectivement à une exploitation plus durable. **Ainsi, la part obligatoire de surfaces non productives au profit de la biodiversité devrait être augmentée, pour nommer qu'un exemple.**

Parallèlement, il faut s'assurer que la protection de l'environnement et du climat soit rentable pour les agriculteurs et qu'elle offre des perspectives d'avenir à long terme, notamment aux nombreux jeunes agriculteurs et agricultrices. **C'est pourquoi nous proposons de promouvoir la gestion biologique par le moyen des éco-schémas.** Cela permettrait d'accélérer la réalisation des objectifs du plan d'action national de promotion de l'agriculture biologique.

Seule une stratégie claire et transparente peut garantir aux exploitants agricoles la prévisibilité nécessaire pour pouvoir s'engager sur la voie d'une agriculture durable.

### **Alimentation de demain : poser les bons jalons dès maintenant !**

L'urgence de la crise du climat et de la biodiversité ne permet pas de faire tourner en rond les mesures prises dans le domaine de l'agriculture. Les stratégies et les lois mentionnées ci-dessus peuvent avoir une influence déterminante tant sur la production alimentaire que sur les formes d'alimentation de la société, afin de créer une politique alimentaire pour l'avenir. Nous attendons donc de tous les ministères responsables qu'ils prennent maintenant leurs responsabilités et qu'ils améliorent les points mentionnés. **Tant le Ministère de l'Agriculture et son nouveau ministre, que le Ministère de l'Éducation, sont appelés à prendre en compte les évolutions de la société que la jeune génération a déjà entamées le vendredi dans les rues, mais aussi au quotidien à la maison, sur leur assiette.**

